A St Jacut, UN ESPACE JEUNES POUR...SE REtrouver!

La mairie de St Jacut-les-Pins confie l'organisation des programmes d'animations des vacances et l'Espace Jeunes au Centre Social Intercommunal La Fédé, qui en est donc l'organisateur.

L'Espace Jeunes est à destination des jeunes âgé·e·s de 10 à 17 ans, que ce soit pour les jeunes de la commune mais aussi pour ceux·celles des communes voisines.

Le mercredi:

Un mercredi sur deux, des ateliers sont proposés où on peut faire de la cuisine, du bricolage, du sport, des jeux de société, des jeux vidéo, écouter de la musique, etc...

Pendant les vacances :

En plus des temps libres à l'Espace Jeunes, des animations sont proposées dans un programme d'animations.

Toute l'année:

L'animatrice est aussi là pour orienter les jeunes dans leurs projets (vacances, solidarité, musique, etc.)



ESPACE SEUNES

Animatrice: Masegegeya Dugast

Salut! Je m'appelle Masegegeya et je suis animatrice jeunesse. Je suis passionnée par la nature, la photo, la promenade, les voyages et les rencontres. Je suis là pour échanger avec toi et t'aider à réaliser tes envies, seul-e ou en groupe. Viens me dire ce qui t'intéresse et de quoi tu rêves! J'ai moi aussi plein d'idées à te proposer.

Pour les parents, je suis disponible pour échanger avec vous. N'hésitez pas à venir me rencontrer pour parler de ce qu'on peut faire ensemble pour vos ados.

La Fédé, c'est quoi?:

La Fédé est une association d'éducation populaire dont l'action en faveur du développement local rayonne sur l'ensemble du territoire de Redon Agglomération. Avec son équipe de professionnels, elle est impliquée dans le champ de l'animation enfance/jeunesse/famille/adulte, du sport et des activités de plein air, de l'action culturelle, de l'insertion professionnelle et des séjours adaptés pour personnes en situation de handicap mental. C'est dans ce cadre qu'elle pilote le projet du Centre Social intercommunal.

Infos pratiques:

Comment s'inscrire?

A la première participation, compléter :

- Un dossier d'inscription
- Les autorisations parentales

A renouveler tous les ans:

- L'adhésion famille à La Fédé de 5€ - Une fiche sanitaire de liaison

A chaque période de vacances scolaires : - Un bulletin d'inscription pour les animations du programme

Où retirer/déposer mon dossier?

Vous pouvez retirer et/ou déposer le dossier d'inscription auprès de l'animatrice à l'Espace Jeunes de St Jacut-les-Pins ou au Centre Social dont les bureaux se situent au Centre Associatif à Allaire.

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de La Fédé: https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/

Horaires



Hors vacances

Mercredi: 15h30 - 17h30

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi: 14h00 - 18h00

Contact

Adresse

Rue du Stade. 56220 Saint-Jacut-les-Pins

Téléphone

02.99.71.99.11

Mail

masegegeya.dugast@lafede.fr



Site web

www.lafede.fr





La mairie de St Jacut, partenaire du Centre Social, confie l'organisation des animations jeunesse des vacances, l'Espace Jeunes et l'accompagnement de projets de jeunes au Centre Social La Fêdé. C'est Masegegeya, animatrice permanente sur la commune qui a en charge l'animation, en étroit partenariat avec la directrice jeunesse du Centre Social.

La Mairie est un partenaire essentiel dans la mise en œuvre du projet du Centre Social sur le territoire.





DOSSIER D'INSCRIPTION

ANIMATIONS et ESPACES JEUNES (10/17 ans)

Centre Social La Fédé

Une fiche par enfant

| NOM et PRENOM de l'enfant : | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| Date de naissance : Garçon □ Fille □ | | | | | |
| Allocation éducation enfant handicapé: percevez-vous cette allocation pour votre enfant? OUI \Box NON \Box | | | | | |
| NOM et PRENOM du responsable n°1: | NOM et PRENOM du responsable n°2 : | | | | |
| Adresse du domicile : | Adresse du domicile : Tel (domicile) : | | | | |
| Tel (portable) : | Tel (portable) : Tel (travail) : | | | | |
| Mail : | Mail : | | | | |
| J'accepte de recevoir par mail (merci de cocher) : Les fac | tures Les informations des animations du Centre Social | | | | |
| N° de sécurité sociale dont l'enfant est ayant droit : | | | | | |
| Caisse d'allocation : CAF ☐ MSA ☐ Autre (précisez | | | | | |
| N° d'allocataire : | | | | | |
| REGLEMENT INTÉRIEUR: J'ai pris connaissance du règlement intérieur joint. J'ai expliqué à mon enfant le fonctionnement de l'Espace Jeunes et nous en acceptons les conditions. | | | | | |
| PROJET PÉDAGOGIQUE: Il est téléchargeable sur le site internet de La Fédé : https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/ | | | | | |
| ASSURANCE : Nous vous informons qu'il est nécessaire de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant dans le cadre de ces animations. | | | | | |
| ADHESION FAMILLE Centre Social intercommunal La Fédé: Par l'inscription de votre enfant au dispositif jeunesse, vous devenez adhérent·e à la Fédé et êtes invité·e à notre Assemblée Générale annuelle. L'adhésion est facturée dès la seconde participation à un temps d'Espace Jeunes ou au programme d'animations des vacances scolaires (tarif: 5€/an pour toute la famille et valable pour toutes les activités organisées par La Fédé) | | | | | |
| PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF JEUN | ESSE : | | | | |
| ☐ Dossier d'inscription (ci-dessus) ☐ Autorisations parentales (au dos) ☐ Fiche sanitaire de liaison (valable l'année civile, à renoune N.B: pour l'inscription aux animations du programme des vaca sera à compléter à chaque période de vacances. | | | | | |
| Date : / / | Signature(s): | | | | |













AUTORISATIONS PARENTALES

| Je soussigné·e M./Mme | |
|--|---|
| Responsable légal·e de | (NOM et Prénom de l'enfant) |
| Autorise la directrice du dispositif jeunesse (Mme Fournel-Teign mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant sur conseil m médicales les plus proches après appel au 112) : OUI □ NON | nédical (notamment transport aux urgence |
| Autorise mon enfant à utiliser les transports dans le cadre des acti ➤ Car, mini-bus : OUI □ NON □ ➤ Si nécessaire, la voiture d'un·e des animateur·rice·s permanent | 787 |
| Autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfa les diffuser : dans la presse, sur les supports de communication du Centre Soc commune et/ou de La Fédé, dans les bulletins municipaux : OUI ☐ sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram : OUI ☐ | ial La Fédé, sur le site internet de la |
| Autorise Le Centre Social La Fédé à consulter les informations relainternet des professionnels appelé CAFPRO, pour récupérer mon coul NON (Si vous n'êtes pas d'accord, le tarif plein sera appliqué par | quotient familial et adapter la facturation : |
| - Autorise mon enfant à renter seul∙e des activités: OUI □ NON | |
| Fait àSignature des responsables légaux : | , le/ |



centre social intercommunal

RÈGLEMENT DES ESPACES JEUNES

ALLAIRE · BÉGANNE · LES FOUGERÊTS · PEILLAC · RIEUX · ST GORGON · ST JACUT-LES-PINS · ST JEAN-LA-POTERIE · ST PERREUX · ST VINCENT-SUR-OUST

L'Espace Jeunes est un espace d'émancipation et d'expérimentation où les mineurs (à partir de 10 ans) peuvent s'épanouir en prenant des initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances. Les temps de loisirs et de vacances sont des occasions d'apprentissage à la citoyenneté et au vivre-ensemble où les jeunes sont considérés en tant qu'individu à part entière, non pas comme un être isolé mais comme faisant partie et agissant au sein d'une collectivité.



FONCTIONNEMENT

- L'animateur-rice n'est pas responsable des allées et venues des jeunes. Les responsables légaux des jeunes sont au courant de ce fonctionnement, basé sur une relation de confiance entre eux et le jeune.
- L'Espace Jeunes est un lieu public et donc ouvert à tous-tes et non pas un lieu privé appartenant à un groupe. Les jeunes des autres communes peuvent accéder à l'Espace Jeunes.



ADHÉSION/INSCRIPTION

- Chaque jeune a l'obligation de contracter une adhésion auprès du Centre Social La Fédé, d'un montant de 5€, valable 1 an (année civile). Cette adhésion permet à toute la famille de participer aux activités organisées par La Fédé. Chaque jeune doit également avoir une fiche sanitaire de liaison à jour, valable 1 an (année civile).
- Chaque jeune qui vient à l'Espace Jeunes doit s'inscrire à son arrivée sur la fiche de présence journalière. Cependant, les jeunes peuvent venir et sortir du local à leur guise.



COMPORTEMENT

Chaque jeune doit respecter les autres :

- Les autres: jeunes, animateur(s), parent(s), etc..."On n'est pas obligé d'être ami avec tout le monde mais on doit respecter tout le monde".
- Respect: politesse envers tout le monde, ponctualité aux réunions et activités, vocabulaire et comportement adaptés à tous les âges, pas de moqueries/insultes/provocations/intimidations, respect du droit à l'image de tous tes notamment sur TikTok et Instagram, etc...
- Les téléphones portables sont autorisés dans la mesure où l'utilisation est non abusive, ne gêne pas le bon déroulement des activités et respecte le droit à l'image de tous-tes.
- Chaque jeune doit respecter les lieux et le matériel. Le local doit être rendu en bon état, propre et rangé: "Si tu utilises, tu nettoies et/ou tu ranges!"



LÉGISLATION ET INTERDITS

- L'utilisation des jeux vidéo est soumise au respect de la classification en vigueur (PEGI).
- L'utilisation d'internet est soumise à la législation. Il est par conséquent interdit de consulter, stocker, diffuser des sites ou documents à caractère raciste, pornographique, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité des personnes.
- Interdiction d'amener et de consommer de l'alcool, du tabac et des substances illicites dans, et aux abords, de l'Espace Jeunes.
- L'enregistrement et/ou la diffusion de photos/vidéos sans l'accord de la personne concernée est puni par la loi (45000€ d'amende et 1 an d'emprisonnement).



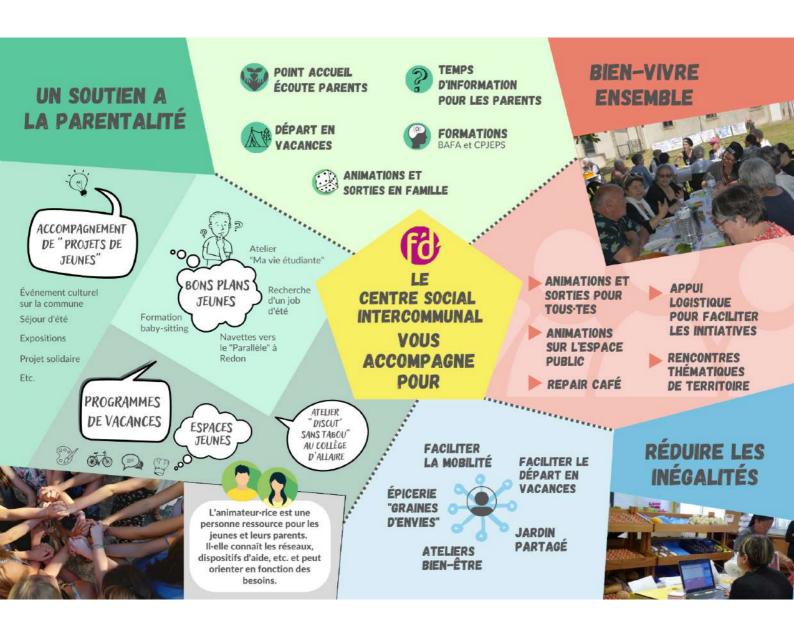
RESPONSABILITÉS

- Chaque jeune doit respecter le matériel: "Si tu casses, tu répares ». Si quelque chose ne peut pas être réparé et doit être acheté pour remplacer l'objet détérioré, une facture sera envoyée aux parents.
- Le Centre Social La Fédé, ainsi que la municipalité, déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou de dégradation des objets personnels des jeunes.



SANCTIONS

- Toute personne qui ne respecte pas ce règlement peut se voir appliquer des sanctions en fonction de la gravité :
- Avertissement oral auprès du/des jeune s avec présentation des excuses (auprès de l'animateur rice, du ou des autres jeunes ou autrui en fonction de la situation) et/ou réunion collective et/ou réparation.
- Si pas de changement de comportement du jeune (ou récidive), exclusion temporaire de tout ou partie des activités. De plus, les parents seront informés par un appel téléphonique.
- Quand un jeune revient après une exclusion, un temps de discussion sera prévu avec lui afin de faire le point et donner les potentielles autres sanctions si récidive.





FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Joindre la copie du carnet de santé.

<u>Document confidentiel</u>

| IDENTITÉ DU I | MINEUR: |
|----------------------------|---------|
| NOM : | |
| PRÉNOM : | |
| DATE DE NAISSA GARÇON 🗖 | FILLE |

Accueil de loisirs : Centre Social intercommunal La Fédé

| | entre social ntercommuna |
|--|-----------------------------|
|--|-----------------------------|

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT. PAR AILLEURS, ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

1 -VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

| VACCINS OBLIGATOIRES | oui | non | DATES DES DERNIERS RAPPELS | VACCINS RECOMMANDÉS | DATES |
|-------------------------|-----|-----|-------------------------------|----------------------------|-------|
| Diphtérie | | | | Hépatite B | |
| Tétanos | | | | Rubéole-Oreillons-Rougeole | |
| Poliomyélite | | | | Coqueluche | |
| Ou DT polio ou DTP | | | | BCG | |
| Ou Tétracoq | | | | Pneumocoque | |
| | | | | Haemophilus | |
| | | | | Autres (préciser) | |

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

| Poids:kg; S'il s'agit d'une fille, est-e L'enfant suit-il un traitem Si oui, joindre une ordon | S MÉDICAUX CONCERI Taille:cm elle réglée? oui non nent médical pendant le sé nance récente et les médic om de l'enfant avec la not | jour? oui non caments correspondants (A | boîtes de médicaments da | ns leur emballage |
|---|---|--|---|--------------------|
| L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ? | | | | |
| RUBÉOLE OUI NON | VARICELLE OUI NON | ANGINE OUI NON | RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ OUI NON | SCARLATINE OUI NON |
| COQUELUCHE OUI NON | OTITE OUI NON | ROUGEOLE OUI NON | OREILLONS OUI NON | |
| ALIME | CAMENTEUSES NTAIRES ES (animaux, plantes, pol | oui 🔲 non 🛄 oui 🔲 non 🛄 Ien) oui 🔲 non 🖵 F | Précisez | |
| • | CERTIFICAT MÉDICAL PR automédication, le sign | | L'ALLERGIE, LES SIGNE | S ÉVOCATEURS ET LA |
| | | | | |
| | | | | |
| | ••••• | | | |

| INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE. | |
|---|----------|
| REEDUCATION) EN PRECISANT LES DATES ET LES PRECAUTIONS À PRENDRE. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS | |
| PORT DE LUNETTES, DE LENTILLES, D'APPAREIL DENTAIRE OU AUDITIF, COMPORTEMENT DE L'ENFANT, RÉGIME ALIM | IENTAIRE |
| PARTICULIER, HYPERACTIVITÉ, HANDICAP, ETCMERCI DE PRÉCISER. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| 4 - FONCTIONNEMENT DES ESPACES JEUNES | |
| LES ESPACES JEUNES SONT OUVERTS AUX JEUNES ÂGÉS DE 10 À 17 ANS. | |
| L'AUTONOMIE DES JEUNES FAIT PARTIE DE NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES. | |
| DE CE FAIT, L'ACCÈS AUX ESPACES JEUNES ORGANISÉS PAR LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL LA FÉDÉ EST LIBRE, | |
| C'EST-À-DIRE, QUE VOTRE ENFANT EST SOUS NOTRE RESPONSABILITÉ LORSQU'IL EST PRÉSENT DANS L'ENCEINTE DE L | L'ESPACE |
| JEUNES, MAIS EST LIBRE D'ALLER ET VENIR. | |
| NOUS DEMANDONS AUSSI AU JEUNE FRÉQUENTANT L'ESPACE JEUNES, DE S'ACQUITTER D'UNE ADHÉSION ANNUELLE | F (ANNÉF |
| CIVILE) DE 5€, VALABLE POUR TOUTE LA FAMILLE SUR TOUTES LES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA FÉDÉ. | _ (/ |
| 5 - DROIT À L'IMAGE J'AUTORISE LA STRUCTURE À FILMER ET PRENDRE DES PHOTOS DE MON ENFANT ET À LES DIFFUSER, NOTAMMENT D PRESSE LOCALE, FACEBOOK, SITES INTERNET DES COMMUNES ET DE LA FÉDÉ, BULLETINS MUNICIPAUX DES COMMUN OUI | NES. |
| 6 - RESPONSABLES DU MINEUR | |
| RESPONSABLE N°1: NOM/PRÉNOM | |
| ADRESSE | |
| | |
| TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE : | |
| TÉL. TRAVAIL : | |
| RESPONSABLE N°2 : NOM/PRÉNOM | |
| ADRESSE | |
| AUTESSE | |
| TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE : | |
| TÉL. TRAVAIL : | |
| NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) | |
| | |
| Je soussigné(e)responsable légal(e) de l'enfant, déclare exa renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur. | |

Signature:

Date: